

DEFÉNDONS LA LIBERTÉ SYNDICALE

La FAU Berlin, toujours tenace, est attaquée !

Que se passe-t-il quand des gens qui s'opposent obstinément et de façon autonome aux exigences toujours plus accrues du monde du travail ? Non seulement ils peuvent réussir mais peuvent aussi donner l'exemple à d'autres ! Évidemment certains ne tolèrent pas ça et essaient depuis décembre d'imposer l'interdiction de fait de la Freie ArbeiterInnen-Union (FAU) Berlin – ce qui est un processus unique dans l'histoire de la République fédérale d'Allemagne.

Cette interdiction marque le point culminant d'une lutte sociale, menée de manière combative et acharnée, est toujours en cours dans le cinéma berlinois Babylon Mitte. Les salariés du cinéma, voulaient se syndiquer tout en restant décisionnaires sur leurs propres intérêts. C'est pourquoi ils ont adhéré dans la FAU. Une convention collective qui présentait des revendications innovantes était soutenue par quasiment tout le personnel. Mais la direction du cinéma refusait toute négociation.

Lors de ce conflit social, la FAU a été attaquée de tous bords. À l'initiative du parti co-gouvernant Die Linke – la municipalité attribuant au cinéma des subventions de plus de 300.000 euros par an

–, le syndicat ver.di s'apprêtait à contourner les modes d'action du personnel. Sans base syndicale dans l'entreprise, ver.di a conclu une convention de complaisance, nettement en deça de sa propre convention de branche. Pour ramener le calme dans la boîte, la municipalité de gauche trouvait dans ses caisses 30.000 euros de plus et les confiait à la direction pour que celle-ci puisse augmenter les salaires de ses employés. Mais le calme ne revenait



toujours pas ; les tribunaux ont, tout d'abord, interdit à la FAU Berlin de non seulement poursuivre ce conflit social mais encore de se désigner comme syndicat ; et tout cela à la demande de la direction.

Ces décisions juridiques sont une attaque de la FAU en particulier, mais plus généralement elles veulent interdire la possibilité à tous ceux qui veulent s'organiser, s'exprimer et mener leurs luttes par eux-mêmes. Aujourd'hui, les salariés du cinéma Babylon n'ont pas d'alternative légale à ver.di s'ils veulent parvenir à une convention collective. C'est la tentative de sauvegarder le monopole de la représentation syndicale centralisée et d'étouffer dans l'œuf une alternative syndicale de combat. Ce qui se passe à Berlin est à la fois encourageant, révélateur et révoltant. Encourageant par les actions déterminées et autonomes des salariés dans ce conflit ; révélateur de l'inconscience de Die Linke et de ver.di qui ont contourné ce conflit

de travail et par là même ont favorisé l'interdiction de la FAU ; révoltant ces tribunaux allemands qui s'alignent sur la définition patronale de ce qu'est un syndicat et de ce que ne l'est pas !

À l'étranger, l'interdiction qui enfreint des conventions internationales a d'ores et déjà provoqué une vague de indignation. Quasiment chaque jour, se déroulent des actions de solidarité qui s'amplifient. La FAU continue de mettre tout en œuvre pour défendre la liberté syndicale de tous les salariés. Le parti Die Linke et le syndicat ver.di, eux en particulier, ont aujourd'hui le devoir de prendre parti vis-à-vis de cette interdiction. Surtout, il est grandement temps que tous ceux qui ne veulent pas assister en spectateur à l'étouffement du syndicalisme libre et autonome en Allemagne expriment leur solidarité !

Le bon syndicat, c'est celui que ton patron n'aime pas !

Plus d'informations et des propositions de solidarité sur : www.fau.org/verbot/fr

Et ce n'est pas fini ! Entre-temps, la direction du cinéma Babylon a saisi le tribunal en demandant une amende (jusqu'à 250.000 euros) ou l'emprisonnement (jusqu'à six mois) des représentants de la FAU Berlin. Les patrons prétendent que la FAU Berlin n'a pas respecté la décision judiciaire puisqu'elle continue de se considérer comme un syndicat. Les militants de la FAU Berlin sont, à cause de leur engagement, sous la menace imminente d'une peine de prison ! Actuellement, cette affaire représente bien une sévère attaque contre un des Droits de l'homme celui du droit d'association.



FAU  IAA